



Section des PYRENEES-ATLANTIQUES
Section des PYRENEES-ATLANTIQUES

NON A L'ATTEINTE AU DROIT DE GREVE !

Actuellement, devant le parlement, se discutent les textes d'un projet de loi pour la mise en place du service minimum dans les transports.

A cette occasion, les masques tombent. Des parlementaires proposent d'ailleurs des amendements tendant à étendre le dispositif « d'encadrement » des conflits à d'autres services publics.

Car en réalité se dessine bien une politique, condamnée par l'ensemble des organisations syndicales, de remise en cause du droit de grève.

Le droit de grève est un droit individuel inscrit dans la constitution qui s'exerce dans le cadre d'une action collective. Il n'est pas « négociable ».

En réaction, malgré la période estivale, la CGT milite pour multiplier les initiatives.

Dans le département, la CGT appelle, avec la FSU et l'Union Syndicale « Solidaires » (SUD), à des **rassemblements**:

Mardi 31 juillet à partir de 11 heures:

**A Pau, devant la Préfecture,
A Bayonne, devant la Sous Préfecture.**

La section CGT 64 fait un appel à la présence de tous les personnels du Trésor qui pourront y participer.